

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 83-0199/PRE portant nomination du conseiller économique du Plan du président de la République.

n° 83-0199/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
8 février 1983

Numéro JO
n° 1 du 28/02/1983

Date du numéro
28 février 1983

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

ARRÊTE

Article 1er

—Monsieur Mohamed Moussa Ali, directeur de la Planification est nommé conseiller économique du Plan du président de la République.

Article 2

—Le conseiller économique et du Plan est destinataire de tous les dossiers économiques et techniques pour la présidence de la République afin de les faire correspondre aux objectifs du plan de développement.

Article 3

—Le conseiller économique et du Plan engage la responsabilité du président pour la réalisation du plan et de la loi d'orientation économique.

Article 4

—Le conseiller est chargé de l'exécution du présent arrêté.